

Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde organise au titre de l'année 2016 pour les départements de la Gironde, de l'Ariège, de l'Aude, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, des Deux-Sèvres, de la Dordogne, du Gard, du Gers, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, de l'Hérault, des Landes, du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Lozère, des Pyrénées-Atlantiques, des Pyrénées-Orientales, du Tarn, du Tarn et Garonne et de la Vienne,

DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALITÉS « MUSÉE » ET « BIBLIOTHÈQUE » (CATEGORIE B)

Arrêté du n° AR-0240-2015 du 24 juin 2015 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde publié au Journal Officiel du 09 juillet 2015

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Externe : ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007, correspondant à l'une des spécialités ouvertes au concours.

Interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.

RÉPARTITION DES SPÉCIALITÉS

Spécialité	Nombre de postes à titre externe (30 % au moins)	Nombre de postes à titre interne (50 % au plus)	Total de postes par spécialité
Musée	12	12	24
Bibliothèque	10	10	20
Total	22	22	44

INSCRIPTIONS

Début des inscriptions ou des préinscriptions sur internet	Date limite de retrait des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale, le cachet de La Poste faisant foi) ou des préinscriptions sur internet (jusqu'à minuit)	Date limite de dépôt des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale le cachet de La Poste faisant foi)
Mardi 29 septembre 2015	Mercredi 28 octobre 2015	Jeudi 05 novembre 2015

Attention : l'inscription (retrait de dossier, demande de dossier par voie postale, préinscription en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectue auprès du CDG 33 dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Horaires d'ouverture du CDG 33 : du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.

ÉPREUVES

Épreuves écrites d'admissibilité	Épreuves d'admission	Epreuves facultatives	Lieu des épreuves
Mardi 24 mai 2016	2 ^{ème} semestre 2016	2 ^{ème} semestre 2016	Bordeaux ou sa proche banlieue

Ces dates sont données à titre indicatif.